

L'éolien en mer progresse à pas comptés en France

De nouvelles manifestations prévues, dimanche, dans le Morbihan, rappellent que l'éolien en mer continue d'agréger des vents contraires. En France, son développement reste poussif au regard des objectifs.

Bruno Salaün

● Acceptabilité paysagère, impact environnemental, pertinence énergétique, concertation insuffisante... Dans le Morbihan, des élus et opposants associatifs haussent le ton de leurs griefs contre le projet de parc éolien en mer de Bretagne-Sud, dont la mise en exploitation reste prévue en 2032.

Ces charges, qui doivent se concrétiser par de nouvelles mobilisations, dimanche, à Carnac et Erdeven, surviennent dans un contexte général dégradé pour le développement de l'éolien en mer en France. On est loin, en effet, des intentions du pacte signé, en 2022, entre l'État et la filière, qui prévoyait de concrétiser au moins 2 gigawatt par an : à peine 2 GW en exploitation à fin 2025, 1 GW de plus attendu en 2026, puis 1 autre GW en 2027...

Viabilité économique

Des projets continuent de se déployer, des zones ont été identifiées au large des façades maritimes, y compris en Bretagne, pour implanter des parcs. Un neuvième appel d'offres de 2,5 GW a été lancé en 2024. Il comprend notamment une extension de 500 MW du parc éolien flottant de Bretagne-Sud. Son attribution, d'abord promise en 2025, n'est plus espérée avant le



Des éoliennes flottantes en Norvège. Le projet de parc Bretagne-Sud fait face à des oppositions, dans un contexte devenu moins favorable, en France, au développement de l'éolien. Photo d'archives Ole Berg-Rusten/EPA

deuxième trimestre 2026.

Mais le souffle n'est plus le même depuis deux ans, d'autant que la hausse des coûts de fabrication et des taux d'intérêt a contrarié la viabilité économique des projets. N'a-t-on pas vu, en 2025, un appel d'offres (A07) se révéler infructueux pour le parc Oléron (1 GW) tandis qu'un autre (A08) a été attribué de justesse au large de la Baie de Seine en Normandie (1,5 GW). Dans ces deux dossiers, quatorze opérateurs et consortiums ont renoncé à finaliser des offres, jugeant les conditions trop risquées.

Stratégie de l'énergie en suspens

Les affaires de l'éolien en mer ne se sont pas arrangées depuis. L'appel d'offres groupé de 9,2 GW, annoncé en 2025, ne cesse d'être différé sous les pressions de groupes politiques de droite et d'extrême droite, dont certains ont réclamé un moratoire sur les énergies renouvelables au profit de la relance du nucléaire. C'est aussi ce climat qui explique l'incapacité des gouvernements successifs à actualiser la programmation plurian-

nuelle de l'énergie. Cette stratégie inachevée est en suspens depuis trois ans.

Des ambitions revues à la baisse

Tout récemment, RTE a ajouté de l'incertitude. La France produit actuellement bien plus d'électricité qu'elle n'en consomme, l'électrification des usages demeurant poussive. Dans l'hypothèse d'une décarbonation lente du pays, le gestionnaire de réseau suggère d'ajuster provisoirement le développement de la puissance renouvelable. RTE modère ainsi les ambitions éoliennes marines à 10-13 GW en 2035, contre 18 GW jusqu'alors.

Mais pour RTE, qui fait fabriquer les sous-stations électriques des parcs et en assure les raccordements, il ne s'agit pas de renoncer. Dans dix ans, il voit dans les parcs éoliens en mer et les centrales nucléaires les deux locomotives d'une production électrique décarbonée, qui serait consommée, par centaines de térawattheures, dans l'industrie, les data centers, les mobilités, les usages domestiques, la production d'hydrogène...